

# Procès-verbal de séance du Conseil municipal

Séance du jeudi 16 septembre 2021 à 18 heures 00

-----

Sous la présidence de Mme COURTOY Marguerite, Maire,

**Étaient présents** : Mmes DEVOILLE Monique, GALMICHE Gisèle, KOWALIK Anne-Charlotte (arrivée à 18h50) LARRIERE Sophie,

MM. BORDOT Patrick, BOURGOGNE Anthony (arrivé à 18h30), DOILLON Marc, HAMANN Gabriel, JEANNEY Paul, MEUNIER Alain,

**Étaient absents** : Mmes LASSAUGE Emilie, PERRIN Pauline représentée par Mme GALMICHE Gisèle

MM. DESCHASEAUX Francis représenté par Mme DEVOILLE Monique, GOURGUECHON Philippe représenté par JEANNEY Paul,

**Secrétaire de séance** : Mme LARRIERE Sophie

**Adoption du procès-verbal de la séance précédente** [adoption à l'unanimité]

## **1-Contrat aidé pour Marie-France URMÈS**

Mme Séverine MILLAUD a demandé sa mutation sur une autre commune et a quitté CORBENAY le 09 juillet. Pour son remplacement, encadrés par le CDG qui est chargé d'aide aux recrutements, nous avons sélectionné Mme Julia MOREAU. Militaire, elle ne pourra nous rejoindre que le 27 septembre 2021.

En attendant son arrivée, nous avons dû procéder à un deuxième recrutement afin d'assurer l'intérim. C'est en partenariat avec Pôle Emploi et le service intérimaire du CDG70 que nous avons recruté Mme Marie-France URMÈS qui occupe le poste depuis le 21 juillet.

Aussi et afin de préparer le futur départ en retraite au service administratif, Pôle Emploi propose un contrat PEC renouvelable d'une durée de 6 à 11 mois, avec une aide de 80% du SMIC Brut de 20h à 30h par semaine.

Après en avoir délibéré, *Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de recruter Mme Marie-France URMÈS en contrat PEC de 30h par semaine pendant 11 mois à compter du 04 octobre 2021, renouvelable, et autorise Mme la Maire à engager les crédits nécessaires au budget.*

## **2-Forêt - Affouage**

Suite à la réunion de la commission forêt, il a été décidé que les dates d'inscription seraient les suivantes : Du 13 septembre au 16 octobre 2021.

Les coupes se feront sur les parcelles n° 8, 10, 18, 27 et 32.

Le montant de la taxe d'affouage reste inchangé, à savoir 100€.

Sont désignés comme garants MM. Paul JEANNEY, Anthony BOURGOGNE et Michel PERNEY.

*Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'intégralité des propositions d'exploitation de la forêt par les affouagistes, en accord avec l'ONF.*

## **3-Extension du réseau concédé d'électricité pour des parcelles, ZA de la Penotte**

Le projet d'installation de l'entreprise JEANDEL-GROSDÉMANGE sur un terrain de la Penotte nécessite des travaux exigeant l'extension souterraine du réseau électrique longue de 120 mètres avec mise en place d'une gaine d'éclairage public en attente. Le coût total est estimé à 33 060€ TTC. L'aide du SIED s'élève à 80% du coût des travaux. Il reste 5 590€ à la charge de la CCCHC, estimation comprenant des travaux de terrassement et de réfection à l'identique des traversées de chaussées et des trottoirs.

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le programme de travaux présenté par Mme la Maire, demande au SIED la réalisation des travaux et précise que la participation financière de 5 590€ sera à la charge de la CCHC.*

#### **4-Modification des statuts du SIED 70**

Le comité syndical propose de modifier les statuts du SIED pour y adjoindre la compétence optionnelle « station GNV et hydrogène », ainsi que l'accord du transfert de compétence gaz des communes de CHARIEZ et MONTIGNY-LES-VESOUL.

*Le Conseil Municipal, à l'unanimité, délibère favorablement à la décision du comité syndical du SIED 70.*

#### **5-Appel à projets « patrimoine rural non protégé – édifices culturels et non culturels »**

Une rencontre a été organisée avec M. Jacques ARNOULT, responsable de la CDAS (Commission Diocésaine d'Art Sacré).

Un pré-diagnostic a été défini sur les urgences et priorités. La dernière campagne de travaux date de 1998. L'atelier MONTFOLLET, représenté par Mme Anne BRUGIRARD, maître verrier, propose de restaurer les vitraux du chœur et des 10 baies pour la somme totale de 7 256.60€ H.T.

L'artisan MENIGOZ propose la fabrication de nouveaux escaliers en chêne et garde-corps sur les 3 niveaux permettant l'accès aux cloches, après démontage et évacuation de l'existant, ainsi que la pose de planchers en chêne sur poutrage existant sur les 2 niveaux, soit 2x18m<sup>2</sup> et balustrade en forme de U, le tout chiffré à 17 290.46€ H.T.

L'entreprise DAVAL propose un devis pour le remplacement d'une longueur de chéneaux estimée à 1 197.68€ H.T.

Une subvention de 35% de la DETR, ainsi qu'une subvention de 25% du Département peuvent être sollicitées.

*Après discussion, le Conseil Municipal approuve ces travaux avec 2 abstentions, autorise Mme la Maire à solliciter les 2 subventions et à engager les travaux pour un reste à charge de 10 297.90€ selon le calendrier prévisionnel (chéneaux en automne 2021 et le reste des travaux à exécuter courant 2022).*

#### **6-Appel à projets « socle numérique dans les écoles primaires »**

Le dossier a été accepté, signifiant que notre convention pour l'APP SNEE a été validée par l'ensemble des parties. Il concerne la commande de :

- 5 ordinateurs pour les enseignantes et la directrice de l'école
- 12 I PAD (tablettes) pour les élèves
- Le remplacement des 4 vidéoprojecteurs sur les TBI.

Le matériel a été installé dans sa totalité le 15 septembre.

La facture s'élève à 14 083.10€, et est subventionnée à hauteur de 70%.

*Le Conseil Municipal autorise Mme la Maire, à l'unanimité, à établir la délibération en ce sens.*

#### **7- Motion de soutien aux communes forestières**

Le gouvernement envisage d'augmenter la contribution des 14 000 communes forestières pour financer l'ONF à hauteur de 7.5M€ en 2023, puis 10M€ en 2024-2025. L'impact serait considérable sur le budget des communes concernées. De plus, le service public forestier risque de se dégrader en raison de la suppression de 500 emplois dans le futur contrat Etat-ONF.

*Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de voter la motion pour le retrait de ces mesures.*

## **8- Réforme de l'exonération de 2 ans de TFPB sur les nouvelles constructions**

Une réforme est proposée concernant l'exonération de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties durant les 2 années qui suivent l'achèvement des travaux. (art. 1383 du CG des impôts), et sera appliquée, sauf délibération contraire avant le 01/10/2021.

*Après en avoir délibéré, le conseil Municipal a décidé à l'unanimité de ne pas prendre de délibération, ce qui permet aux contribuables de continuer à bénéficier de ladite exonération des 2 années.*

### **Diverses informations :**

- Trois jeunes ont pu bénéficier cette année d'un emploi saisonnier pendant la période estivale.
- Le 01 juin 2021, nous avons fait intervenir l'entreprise Aqua Maintenance pour nettoyer et désinfecter le réservoir d'eau potable (château d'eau) pour un montant de 1 315,60€.
- Nous avons fait faire un audit de fonctionnement de la station de traitement par la société Gaz et Eau. Un chiffrage pour les priorités des travaux à entreprendre dans un premier temps nous parviendra à l'automne. L'objectif est de proposer un planning prévisionnel de renouvellement des équipements électromécaniques à court et à moyen terme.
- Alertés par les partenaires de la filière forêt-bois, les élus se mobilisent pour soutenir une motion quant aux exportations massives de grumes vers l'Asie qui mettent en danger les entreprises de transformation du bois et leurs salariés.
- Au cours de la cérémonie du 14 juillet, Mme la Maire a eu l'honneur de remettre des médailles aux sapeurs-pompiers de notre village : une médaille de bronze pour 10 ans de service à Eva LABACHE, Ludovic BULET, Franck REITER, Jean-Michel PERNEY et Pauline PERRIN. Michel PERNEY a reçu la médaille Grand Or pour 40 ans au service de la population de Corbenay. Cette fête nationale a été une réussite malgré les aléas climatiques. Les participants ont été unanimement heureux de retrouver une vie sociale.
- Lors de la réunion du 26 août 2021, les membres du CCAS acceptent la proposition de mise en place du repas des Anciens, moment amical et social qui fait cruellement défaut. Il aura lieu le dimanche 17 octobre 2021. Le pass sanitaire sera exigé et contrôlé pour y avoir accès.
- L'association des Maires Ruraux du 70 et Orange s'allient pour une vaste opération de collecte et recyclage des mobiles. Les habitants sont invités à déposer leurs anciens mobiles dans un collecteur qui se trouve en mairie.
- Un atelier floral est proposé 1 fois par mois les jeudis de 15h à 17h ou de 17h à 19h à la salle d'Automne.
- Les Ateliers Citoyens reprennent vie. Le premier RDV est fixé au jeudi 23 septembre.
- La journée nettoyage du village aura lieu le samedi 25 septembre. RDV à 9h devant l'annexe de la Mairie.
- Le sous-préfet, M. QUINIOU, a effectué une visite de notre commune le vendredi 17 septembre de 14h à 17h avec la visite découverte de l'entreprise CLOT.

Séance levée à 21h30

La Maire, Marguerite COURTOY